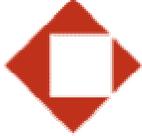




FONDATION



DU
PATRIMOINE



Avec le soutien du
département Arts & Culture
du réseau Scéren - CNDP

Concours scolaire 2006

Le patrimoine
au bord de l'eau

Concours national

ouvert aux élèves de CM1, CM2,
6^{ème} et 5^{ème} des écoles et collèges

**Inscription et
renseignements**

Cécile Le Goc
FNASSEM
Tél. : 02 99 54 60 00

Audrey Guérin
Fondation du Patrimoine
Tél. : 01 53 67 76 16

Retour des dossiers
22 avril 2006

A l'adresse suivante :
FNASSEM
Délégation Bretagne
3, rue Jean Lemaistre
35000 Rennes

Réaliser un petit journal

sur le patrimoine de votre commune
en lien avec le thème « le patrimoine
au bord de l'eau »

lavoirs, fontaines, moulins, ponts, aqueducs,
termes, canaux, écluses, digues, ports,
scieries, tanneries, teintureries, réseaux
hydrauliques, etc.

Des abonnements au magazine
Arkéo Junior à gagner

Plus d'informations sur :

www.associations-patrimoine.org

Rubrique « Actions éducatives »

Le patrimoine au bord de l'eau

■ LES ORGANISATEURS

Le concours est organisé par la FNASSEM (Fédération nationale des associations de sauvegarde des sites et ensembles monumentaux) et la Fondation du Patrimoine, en partenariat avec le magazine Arkéo Junior et avec le soutien du département Arts & Culture du réseau Scéren (CNDP).

■ QUI PEUT CONCOURIR ?

Le concours est ouvert aux élèves de CM1, CM2, 6^{ème} et 5^{ème} des écoles et collèges de toutes les académies de France.

■ MODALITES

Les élèves, avec leur professeur, devront **réaliser un petit journal** sur le thème « Le patrimoine au bord de l'eau » en respectant la maquette fournie par les organisateurs.

Le concours a pour but de les **sensibiliser au patrimoine de proximité**. Les classes devront donc impérativement s'attacher à l'étude de sites et édifices les environnant et rencontrer des acteurs locaux (associations ou autres) œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine ou d'un savoir-faire traditionnel.

Le concours a également pour objectif de **les initier à l'informatique** (utilisation d'un traitement de texte et, si possible, d'un logiciel de Publication Assistée par Ordinateur pour la mise en page).

Le petit journal pourra être produit dans le cadre ou non d'un dispositif de l'éducation nationale (classe du patrimoine, classe à PAC, itinéraire de découverte, etc.).

■ LE THEME

Le concours portera sur le thème : **le patrimoine au bord de l'eau**.

Les classes s'attacheront donc plus particulièrement à l'étude du patrimoine bâti et des métiers liés à ce thème : lavoirs, fontaines, moulins, ponts, aqueducs, thermes, canaux, écluses, digues, ports, quais, phares, scieries, tanneries, teintureriers, réseaux hydrauliques, etc.

■ LE PETIT JOURNAL

Le petit journal, de format A4, sera composé de quatre pages. Il devra obligatoirement comporter :

- une photo représentative du thème (en page 1) ;
- un article sur le patrimoine local en lien avec le thème du concours (en page 2), l'article peut porter sur un édifice en particulier, sur un type de patrimoine (les moulins, les ponts, etc.) ou aborder le thème de manière générale ;
- un article sur un patrimoine menacé ou sur un projet de sauvegarde, de réhabilitation ou de mise en valeur d'un patrimoine (en page 3) ;
- un article sur un organisme (si possible une association) ou un acteur œuvrant pour la sauvegarde du patrimoine, ou/et une interview d'un membre de cet organisme (en page 4).

Se référer à la maquette fournie par les organisateurs.

Les photos et/ou dessins illustrant le petit journal devront être réalisés par les élèves.

■ COMMENT PARTICIPER ?

Les classes concurrentes devront retourner avant la fin du 1^{er} trimestre scolaire le coupon de pré-inscription ci-dessous.

Le petit journal devra être retourné **au plus tard le 22 avril 2006** sous format informatique :

- soit sur un support CD par courrier à la FNASSEM Délégation Bretagne - concours « Le patrimoine au bord de l'eau » - 3, rue Jean Lemaistre 35000 Rennes
- soit par email à l'adresse suivante : concours@associations-patrimoine.org

■ LES CRITERES DE SELECTION

Les meilleures maquettes seront sélectionnées selon les critères suivants :

- le traitement du thème,
- la qualité rédactionnelle et stylistique,
- la documentation,
- la richesse iconographique,
- la mise en page.

■ LE JURY

Le jury sera composé de professionnels du patrimoine (représentants d'associations, de la Fondation du Patrimoine, etc.), de membres du corps enseignant et de la rédaction du magazine Arkéo Junior.

■ DOTATION

Les classes lauréates recevront des **abonnements de 3, 6 ou 12 mois à Arkéo Junior**, magazine de découverte de l'archéologie pour les 7/14 ans.

Le concours est doté de prix récompensant au total 30 classes :

- 1^{er} prix : abonnement d'un an à Arkéo Junior pour tous les élèves de la classe primée ;
- 2^{ème} au 10^{ème} prix : abonnement de 6 mois à Arkéo Junior pour la classe ou le collège primé ;
- 11^{ème} au 30^{ème} prix : abonnement de 3 mois à Arkéo Junior pour la classe ou le collège primé.

Les abonnements seront adressés à partir de septembre 2006.

Les meilleurs petits journaux ainsi que la liste de toutes les classes participantes seront diffusés sur le site Internet www.associations-patrimoine.org.

D'autres prix seront également attribués.

■ REMISES DES PRIX

Les remises de prix se dérouleront en juin 2006. Les dates et lieux seront définis en fonction des établissements lauréats.

■ RENSEIGNEMENTS

Cécile Le Goc (FNASSEM)
Tél. : 02 99 54 60 00
concours@associations-patrimoine.org

Audrey Guérin (Fondation du Patrimoine)
Tél. : 01 53 67 76 16
audrey.guerin@fondation-patrimoine.com

■ SITE INTERNET

www.associations-patrimoine.org
Rubrique « Actions éducatives »

PRE-INSCRIPTION AU CONCOURS « LE PATRIMOINE AU BORD DE L'EAU »

Coupon à retourner avant le 2 janvier 2006 à la FNASSEM (3, rue Jean Lemaistre 35000 Rennes)

Classe concernée (précisez le niveau)..... Nombre d'élèves

Nom de l'enseignant responsable

Etablissement Académie.....

Adresse.....

Code postal..... Ville

Tél..... - Email..... @.....

Site Internet de l'établissement